Document de travail « Gouvernance Minière »
N°14/12

GOUVERNANCE MINIERE

La politique du nickel entre gouvernance locale et gouvernance d'entreprise
Trajectoires minières et industrielles comparées en Nouvelle-Calédonie

Systèmes d'activité et gouvernance minière à Poum

Martin Neumann

Octobre 2012

Ce travail a été réalisé grâce au financement du CRNT « Nickel et son environnement »,
Appel à projet « Activité minière et gouvernance locale en Nouvelle-Calédonie »

Systèmes d'activité et gouvernance minière à Poum

Martin Neumann[1]

Résumé

Ce document de travail est issu d'un stage de terrain effectué dans le cadre d'une licence en géographie réalisée à l'Université de la Nouvelle-Calédonie/UNC (accueil ERASMUS, Université de Brême). Il s'inscrit dans la suite d'une première enquête exploratoire menée en novembre 2011 par Simon Batterbury (University of Melbourne) et Matthias Kowasch (IRD) sur le développement économique et minier dans la commune de Poum. Mon stage du juin à août 2012 portait sur l'histoire minière de Poum et sur les relations entre foncier, systèmes d'activité et perception de la mine dans cette localité. La partie historique s'est principalement basée sur les archives territoriales de Nouvelle-Calédonie (en particulier le fonds SLN) tandis que l'enquête de terrain comprenait des interviews à Titch, Thiabet, Yenghebane et Arama et des visites de la mine de Poum.

[1] Géographe, Université de Brême/UNC, klneumann85@aol.de

Table des matières

Introduction **1**
Présentation de la commune de Poum **1**
Géographie **1**
Population **2**
Politique **3**
Environnement **4**
Foncier **4**
Attributions foncières par l'ADRAF **5**
Conflit foncier **6**
Systèmes d'activité **8**
La mine de Poum **10**
Histoire minière de Poum **10**
Situation minière d'aujourd'hui **11**
Sous-traitants **12**
Perception de la mine **13**
Perspectives **14**
Conclusion **14**
Sources **16**
Références bibliographiques **16**
Interlocuteurs **16**
Institutions 16
Coutumiers 16
Entreprises 16
Autre 17

Introduction

Ce document de travail est issu d'un stage de terrain effectué dans le cadre d'une licence en géographie réalisée à l'UNC (accueil ERASMUS, Université de Brême). Il s'inscrit dans la suite d'une première enquête exploratoire menée en novembre 2011 par Simon Batterbury (University of Melbourne) et Matthias Kowasch (IRD) sur le développement économique et minier dans la commune de Poum. Mon stage du juin à août 2012 portait sur l'histoire minière de Poum et sur les relations entre foncier, systèmes d'activité et perception de la mine dans cette localité. La partie historique s'est principalement basée sur les archives territoriales de Nouvelle-Calédonie (en particulier le fonds SLN) tandis que l'enquête de terrain comprenait des interviews à Titch, Thiabet, Yenghebane et Arama et des visites de la mine de Poum.

Les entretiens, essentiellement qualitatifs et informels, ont porté sur les questions des revenus/du travail, le foncier/les conflits et la perception de la mine. J'ai interrogé les personnes sur leur parcours professionnel ainsi que sur celui des autres membres du ménage, sur leurs points de vue de la mine de Poum (atouts économiques/dégâts environnementaux) et sur des éventuelles revendications ou conflits fonciers.

Présentation de la commune de Poum

Géographie

La commune de Poum est une commune isolée, située à l'extrême nord de la Grande Terre, à plus de 400 km de Nouméa. Sa superficie est de 463 km^2. Elle fût créée seulement en 1977, appartenant précédemment à la commune de Koumac. Les communes voisines sont Ouégoa au sud-est et Koumac au sud-ouest.

Environ 50 km la sépare de l'île de Belep au Nord. Trait spécifique, elle est aussi composée d'un grand nombre d'îles et d'îlots habités (Baaba, Yandé, Taanlo et Yenghébane) et inhabitées. Du nord au sud, une chaîne de faible altitude traverse la commune, le massif de Poum formant le point culminant (414m).

La commune de Poum se situe dans l'aire coutumière Hoot Ma Waap et elle regroupe les deux districts Nénemas et Arama constitués en tout de 10 tribus.

Le village de Poum concentre les services et bâtiments publics de la commune : mairie, école, collège, dispensaire, agence OPT et OGAF (Opération groupée d'aménagement foncier). La zone littorale (qui relève du domaine public maritime) est habitée par les gens des îles (sous la forme de locations, squats et terres privées).

La tribu de Titch se situe au nord ouest de la presqu'île de Poum, entre le massif de Poum et la mer. La population recensée en 2009 était de 120 individus.

Elle est peuplés des clans Boaouva, Padi et Boula et également de ressortissants du clan Tidjine. La terre a été laissée par les Boaouva il y a trois générations environ : il s'agit des terres allant jusqu'à l'entrée de la tribu. Les clans Padi et Boula sont des clans alliés

au Boaouva. Ils semblent venir d'une ancienne tribu de l'autre coté du massif (Baie du Croissant), laquelle fût abandonnée avec l'arrivé de l'église à Titch (à peu près 130 ans). Des fouilles archéologiques ont été faites (contour d'une case). Il existe des lieux sacrés sur le massif, endroits où se déroulaient par le passé les échanges coutumiers et de marchandises (surtout poisson/igname).

Poum Village et Titch

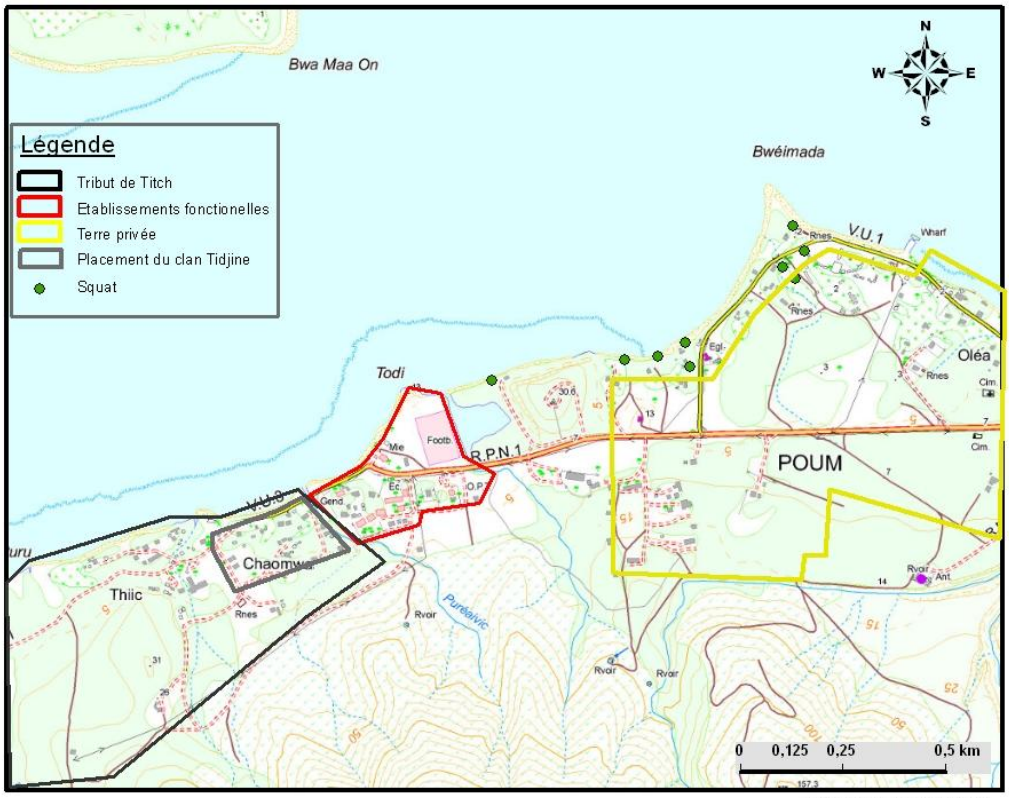

Martin Neumann, IRD 2012.

Population

Diverses versions du peuplement de la commune coexistent, mais pour chacune d'entre elles, la notion de migration est importante. Poum était un lieu de passage maritime, accueillant différents clans allant et venant entre les îles et la Grande terre. D'après différentes sources, les clans des îles se seraient installés sur la Grande Terre afin de limiter l'arrivé d'autres clans venant du sud. Apparemment certains conflits coutumiers sont nés à cette époque.

La commune a l'une des plus faibles densités de population de la Nouvelle-Calédonie (1 388 en 2009, soit 2,92 hb/km^2 ; ISEE 2009). La densité de population est de 13,2 hb/km^2 en moyenne en Nouvelle Calédonie, mais de seulement 4,7 hb/km^2 en province Nord (ISEE 2009).

En outre, la population se concentre surtout sur Poum Village-Titch (397 résidents), Tiabet-Poingam (262 résidents) et Bouarou (234 résidents). 60 % de la population vit en tribu et les Kanak représentent presque 80% de la population totale. La population est en général très jeune : 56 % des habitants ont moins de 30 ans.

Les langues vernaculaires parlées sont le nyelâyu dans le district d'Arama et le nêlêma / nixuMouach dans le district de Nénemas.

Sur toute la commune de Poum, il existe 10 tribus. Dans le district d'Arama : Naraï, Pangaï et Bouarou. Pour le district de Nénemas il y a deux tribus sur la Grande Terre : Titch et Tiabet, et puis cinq tribus sur des îles : Tie, Yenghebane, Taanlo, Yandé et Baaba.

Voici une liste des différents clans du district de Nénemas avec leur appartenance tribal actuelle :

Tribu	**Nom de clan**
Taanlo	Porou
Tiabet	Dahama Dahote Vara
Tie	Gounae Koiyane
Yande	Tidjine Hoxyi Pidjo
Yenghebane	Daye Polo
Titch	Boaouva Padi Boula
Baaba	Tidjine

Politique

La commune de Poum a été créée en 1977. Comme dit pus haut, elle appartenait précédemment à la commune de Koumac.

L'élection des maires se fait tous les 6 ans. Le premier maire était Raymond Boaouva (Union calédonienne/UC) de 1977 à 1983, puis Emmanuel Dayé (Libération kanak socialiste/LKS) jusqu'en 1989. Ensuite, Alphonse Dayé (UC) devient maire pour deux mandats. En 2001, il cède la place à Emmanuel Dayé (sans étiquette). Henriette Hmae (UC), élue en 2008, a été battue en 2014.

Les principaux projets de la commune sont la construction et l'entretien des routes et l'infrastructure de l'eau potable. Pour Titch et le village de Poum, l'eau provient d'un forage et d'un captage qui se situent sur le massif de Poum. Cela pose donc des problèmes avec l'exploitation minière. En effet pendant les périodes de pluies, l'eau qui provient du captage se mélange avec la terre rouge et n'est plus consommable. La

plupart de la population refuse pour cette raison de payer l'eau potable (selon Jean Paul Tidjine – grand chef de Nenemas).

D'autres difficultés existent sur les îles habitées. Seul Yengebane est alimenté par une conduite sous-marine et Yandé possède une source d'eau douce (présence du massif de Yandé). L'approvisionnement des autres îles se fait par bateau, ce qui le rend très onéreux.

Jean Broudissou (gérant du gite de Poingam) m'a donné un exemple très parlant de ce problème d'apprivoisement (entretien le 7 juillet 2012) : en 2000/2001 le terrain du gîte a été privé d'eau pendant 462 jours. La livraison d'eau se faisait par camion, ce qui coûta 6 millions CFP en tout.

Environnement

Le lagon de la commune est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008. La gestion se fait par un comité local d'environ 50 personnes. Ce comité a pour tâche l'inspection de la mine et du massif de Poum tous les trois mois, la surveillance des îlots (déchets, etc.) et la protection des bénitiers.

L'un des problèmes environnementaux les plus aigus concerne la qualité de l'eau potable (voir plus haut). Pendant les périodes pluvieuses, l'alimentation est interrompue à cause de la mauvaise qualité de l'eau.

Selon les témoignages (entretiens le 29 juillet 2012) de la tribu de Titch, deux creeks traversaient la tribu et un troisième passait au village de Poum. Aujourd'hui il n'en reste aucun. Les buttes des anciennes plantations d'igname sont toujours visibles derrière certaines maisons de la tribu ; cependant elles ne sont plus utilisées aujourd'hui à cause du manque d'eau.

Foncier

La commune a une superficie de 46 300 ha, dont 31 103 ha (67%) sont des terres domaniales, 7 874 ha (17%) des terres coutumières et 7 323 ha (16%) des propriétés privées.

Selon l'ADRAF (2011) cette répartition foncière correspond à peu près à la moyenne de l'ensemble de la Nouvelle Calédonie. La part des terres coutumières est plutôt faible par rapport au reste de la province Nord (ISEE 2010).

Une particularité est l'importance du « stock » de l'ADRAF (10% des propriétés privées, donc 781 ha), parcelles en attente de distribution à cause de conflits coutumiers. La plus grande partie des propriétés privées se situent dans le sud de la commune et abritent des élevages (73% des terres privées).

Répartition foncière et répartition des terres coutumières à Poum

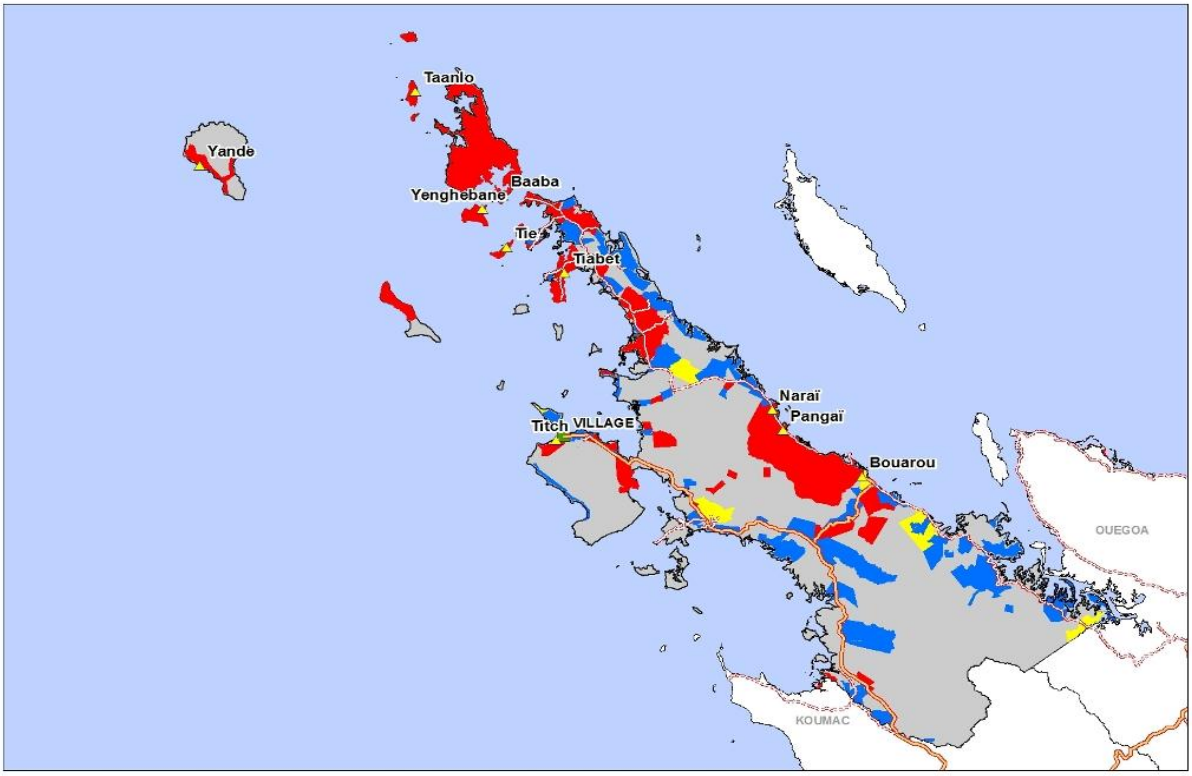

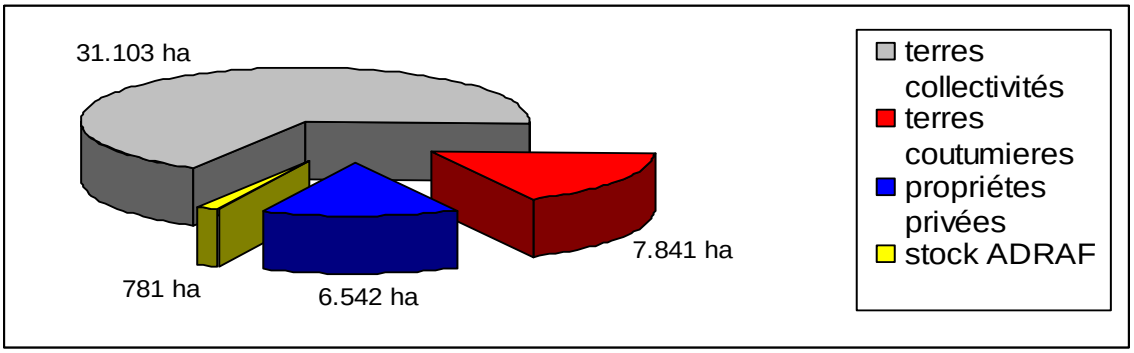

(source : ADRAF 2010)

Attributions foncières par l'ADRAF

Depuis la reforme foncière en 1978, quatre opérateurs fonciers se sont succédé (Territoire, Office foncier, ADRAF territoriale, ADRAF d'Etat) et ils ont chacun privilégié des formes juridiques d'attribution différentes.. Entre les années 1983 et 1986, le Territoire a attribué 1655 ha directement aux clans et 6 ha pour l'agrandissement de la réserve. Entre les années 1982 et 1988, l'Office foncier n'a pas attribué de terrains, mais il a procédé à des acquisitions de terres.

Entre les années 1992 et 2010, 1964 ha ont été attribués par l'ADRAF sous forme de GDPL. Le GDPL (Groupement de droit particulier local) est une structure qui existe uniquement en Nouvelle Calédonie. Il s'agit d'un groupement d'individus de statuts coutumiers souvent liés en eux par des liens claniques ou de parenté. Les GDPL sont

devenus avec l'ADRAF d'Etat l'instrument principal de la réforme foncière (il existe aussi des GDPL économiques).

Conflit foncier

Selon l'ADRAF, il y a trois zones de tensions dans la commune : la zone Titch-Mouac, Dahote-Dahma, et Boat Pass-Île Tie.

Les conflits à Titch-Mouac et Dahote-Dahma sont des conflits inter-claniques, celui de Boatpass est intra-clanique.

Le conflit à Titch-Mouac s'ancre dans des revendications concurrentes (une revendication des clans Boaouva, Padi et Boula d'un coté et du clan de Dayé de l'autre) sur la presqu'île de Poum et l'îlot Mouac en face du village de Titch. Les revendications des Dayé, originaire de l'île Yenghebane, portaient initialement sur les îlots Mouac, Néba et sur le village de Poum. La revendication pour le village n'a pas été maintenue. Jusqu'à aujourd'hui, aucun terrain n'a été attribué, une parcelle de 6 ha sur Mouac est en attente, et une demande d'acquisition d'une partie de Neba est en cours.

Le clan Boaouva revendique aujourd'hui aussi l'îlot Mouac. Selon les clans résidents de Titch, l'île était auparavant habitée par les Boaouva. La revendication se base sur le nom d'un rocher sacrée qui se trouverait sur l'îlot. Le nom est assez obscur et pourrait en effet aussi désigner des rochers sur d'autres îlots. La revendication du clan est assez récente.

Selon les informations de Noel Boaouva, il y a eu une coutume en 2000 entre le clan Boaouva et le clan Dayé pour résoudre ce conflit foncier. Les Dayé semblent avoir brisé cette coutume. Alphonse Dayé (Président du Conseil de Nénemas) dit en revanche que les Dayé attendent que les Boaouva entrent dans la négociation.

Il est très probable que la revendication ait des fondements économiques, car l'opérateur *P&O Cruises* organisait par le passé des rotations de paquebots sur Poum et l'îlot Mouac (voir aussi plus bas, la section sur les systèmes d'activité).

Zones des tensions foncières

Martin Neumann, IRD 2012.

Systèmes d'activité

Les quatre secteurs d'embauche les plus importants de la commune sont le secteur public (notamment la mairie), le tourisme, la mine et la pêche. Il y a très peu d'agriculture, les sols ne sont pas très riches, il existe seulement quelque petits jardins dans les tribus. On pratique également l'élevage dans le sud de la commune.

L'ISEE a publié des statistiques sur la situation des activités et du chômage pour la dernière fois en 2004 (voir tableau ci-dessous). A titre de comparison, le taux de chômage sur toute la Nouvelle Calédonie était de 16,3 % en 2004.

Situation d'activité des 14 ans et plus en 2004*

Taux de chômage : 21,3%
Taux d'activité : 41,4%

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
A travaillé	186	38,6	97	21,1	283	30,1
Saisonnier	20	4,1	4	0,9	24	2,6
Elève, étudiant	66	13,7	59	12,9	125	13,3
Chômeur	51	10,6	32	7,0	83	8,8
Retraité	46	9,5	10	2,2	56	6,0
Pers. au foyer	79	16,4	197	42,9	276	29,3
Autre inactif	34	7,1	60	13,1	94	10,0
Total	**482**	**100,0**	**459**	**100,0**	**941**	**100,0**

* Situation au cours de la semaine précédant l'interview du recensement

(Source: ISEE 2004)

La commune représente le plus grand employeur.

La mine constitue un pôle économique assez important avec une trentaine d'employés.

La pêche, pour sa part, présente un atout surtout pour les tribus de Thiabet et des îles.

Les infrastructures touristiques sont d'une densité plutôt faible au total, mais forment un tout économique assez important pour une commune si peu peuplée.

Le tourisme se focalise sur l'hôtel Malabou, deux gites, un camping avec en tout une cinquantaine d'emplois sur toute la commune. Un nouveau projet touristique est la création d'un « écolodge » près de Tiabet (en ce moment, le projet est toujours bloqué au stade de l'étude d'impact sur l'environnement).

A part cela les emplois sont largement basés sur la mine de Tiebhagi (il existe une prime de déplacement de 30 000 CFP par mois pour les anciens contrats) et sur la ville de Koumac (hôtel, marina,...).

Le tourisme local a expérimenté il y a quelques années un grand projet avec l'installation de l'opérateur australien de paquebots *P&O Cruises*. Ce projet a démarré en 2001. 2000 touristes accostaient chaque mois sur l'îlot Mouac en face du village Poum, apportant environ 500 000 FCFP par escale au comité de gestion « Shellow » avec une fréquence de deux bateaux mensuels.

Sur l'île Mouac des stands et une plateforme pour des musiciens sont toujours existants.

Actuellement, ce terrain est seulement utilisé pour les fêtes de la mer annuelles. Le seul problème qui empêche ce développement est un conflit foncier entre le clan de Boaouva, Padi, Boula (Titch) et le clan de Dayé (principalement Yenghebane). Les deux revendiquent l'îlot. L'île Mouac (46 ha) appartenait d'ailleurs complètement à la famille Winchester, qui a vendu une partie à l'ADRAF (6 ha), laquelle n'était pas encore attribuée au Dayé à cause du conflit avec les Boaouva. La famille est prête à vendre encore 30 ha, mais veut en tout cas garder une parcelle de 10 ha, où se trouve un cimetière familial.

Selon Jean-Pierre Serafin (Gite de Golonne), *P&O Cruises* avait proposé un prêt financier pour mettre en état les infrastructures sur Mouac et relancer les rotations du paquebot.

Les habitants de Titch et du village de Poum sont plutôt employés dans la mine, ce sont d'ailleurs eux qui en profitent le plus. Pour les habitants des tribus plus au nord et des îles, la pêche, le tourisme et la mairie représentent les employeurs les plus importants.

L'activité minière est limitée (en tout une trentaine d'emplois), mais pourrait atteindre 140 emplois ou plus vers 2020.

La pêche était l'occupation traditionnellement dominante. Une aide importante aux pécheurs locaux passe par les projets de l'OGAF de Poum, qui proposent des microcrédits pour les pêcheurs ; cette organisation vend également de l'essence à prix réduit. Mais, pour une vraie professionnalisation, il manque une chambre froide ainsi que des moyens de transport et des clients. Pour le transport il y a juste un colporteur qui passe une fois par semaine.

Un frein au développent économique réside dans l'absence locale de station d'essence. La station la plus « proche » se situe à Koumac, donc à 45 minutes de Poum (Titch) ou Arama et à plus d'une heure de Tiabet en voiture. Apparemment il existe un marché noir pour l'essence à Tiabet.

La Sonarep (Société de navigation, roulage et exploitation de Poum) est actuellement en train de construire une station d'essence avec un petit supermarché et une quincaillerie. Les conflits coutumiers et fonciers tendent à faire obstacle à l'achèvement de ce projet.

(Chantier de la station d'essence Poum, Source: Matthias Kowasch (2012))

La mine de Poum

Histoire minière de Poum

Les premières traces d'une exploitation minière à Poum datent de 1876. Un certain M. Beauvais est mentionné dans le *Journal officiel de la Nouvelle Calédonie* (JONC) pour une concession de cobalt de 300 ha. Puis en 1894 un certain M.L. Montagnat demande une concession en concurrence à M. Beauvais, et cela lui fût attribué en le 25 mars 1895 (une concession de cobalt de 232,30 ha). Apparemment M. Beauvais n'était plus sur place (une demande de nomination d'un responsable à Nouméa fût ignorée pendant 2 ans).

En 1911 le JONC mentionne que M.L. Montagnat renonce à ses concessions minières à Poum (232,30 ha) – Australienne (25 ha), Concorde (25 ha) et Adolphe (100 ha). En 1913 M.L. Montagnat est déchu de ces concessions, ainsi que des concessions qu'il avait avec des partenaires, à savoir Emeraude (24,96 ha) et Corsaire (25 ha).

A la fin du 19e et au début du 20e siècle, il existait également d'autres concessions : Kresser (pour le cuivre), Valère (pour l'accès maritime) et Victoire (pour des cobaleurs), mais les minerais furent considérés comme trop pauvres à l'époque.

En 1917 l'entreprise A. Barrau et Cie demande un permis de recherche de chrome pour Poum (Ext 1er – Ext 3e), qui fût établi par le service des mines.

La première concession de nickel fût ouverte au cours de la seconde guerre mondiale. Les sociétés Lafleur et Ballande tiennent des petites exploitations entre 1954 et 1965. Même si c'était à petite échelle, la plupart des dégâts naturels d'aujourd'hui semblent dater de cette époque.

Dans les archives j'ai trouvé des documents qui décrivent un conflit entre l'entreprise Lafleur et la Tribu de Titch en 1962 (document 37W69 Poum Lafleur, fond SLN). Il s'agit d'une revendication de compensation pour des dégâts causés par les déchets de la mine HL Ni 1 sur la terre de la tribu de Titch par la société minière Lafleur. Finalement un palabre a été tenu et l'entreprise Lafleur a dû verser une compensation en argent au petit chef de Titch ; il lui a aussi fallu construire un canal et livrer 10 camions de sable à la tribu de Titch.

Entre 1965 et 1970 la société PATINO Mining Corporation prend des options sur les titres de Lafleur et les établissements Ballande. L'objectif était à cette époque, pour la première fois, l'installation d'un complexe minier et métallurgique près du massif de Poum pour la production de ferronickel (voir Carnuccini & Guillaud, 1999 pour ce paragraphe et les suivants).

En 1970 la COFREMMI (Compagnie française d'entreprises minières métallurgiques et d'investissements) créé par PATINO, récupère l'ensemble des options sur Poum et obtient une Autorisation personnelle minière (APM) en 1973. La BRGM achète 90% des actifs de la COFREMMI (détenue par PATINO) en 1976.

C'est finalement la SMSP (Société minière du Sud Pacifique), rachetée en 1990 par la SOFINOR (société d'investissement de la province Nord) au groupe Lafleur, qui hérite en 1996 du domaine minier de Poum (via sa societé Cominc) ; les anciens permis d'exploitation de Lafleur dans la Plaine (Hl Ni 14 + 16) sont convertis en concessions.

Finalement la SLN (Société le nickel) récupérera les concessions minières de Poum en 1998 avec l'accord de Bercy qui entérine l'échange de massifs entre la SMSP (qui obtient le massif du Koniambo) et la SLN.

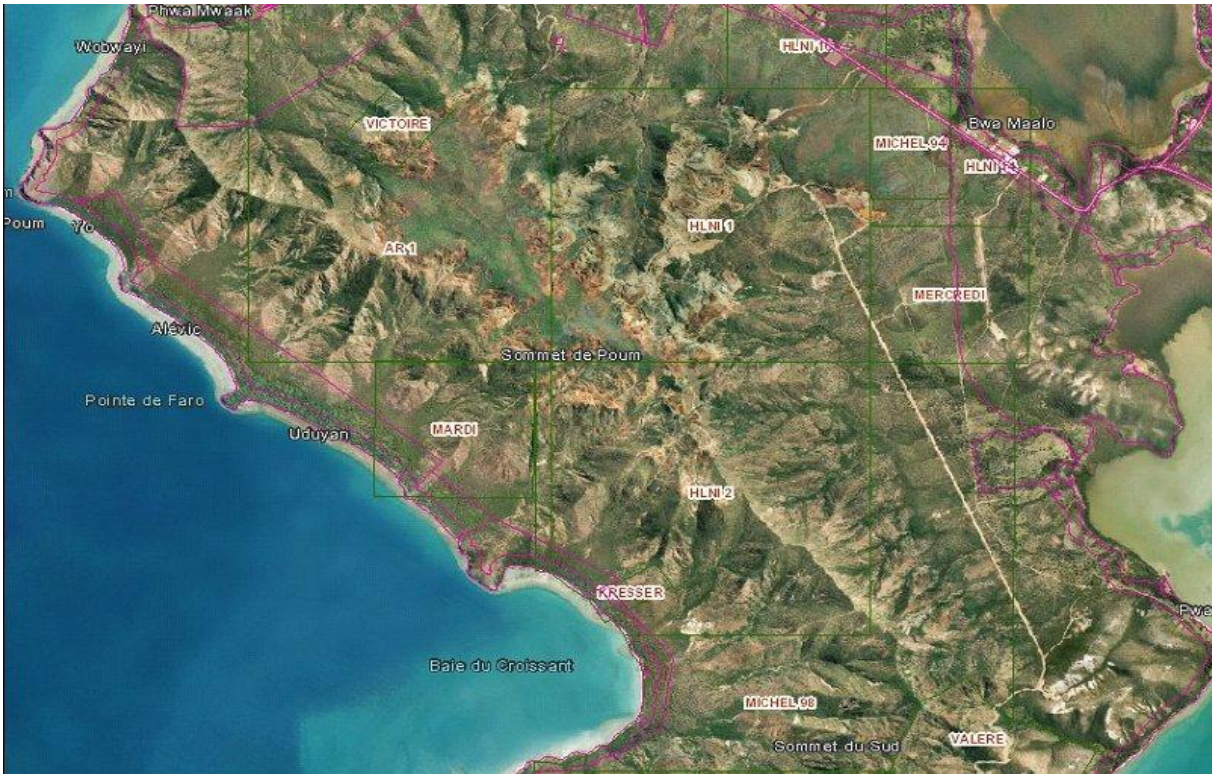

(Cadastre minier du massif de Poum, www.georep.nc)

Situation minière d'aujourd'hui

La situation actuelle résulte largement de l'accord de Bercy de 1998, qui entérine entre autres la construction d'une usine pyrométallurgique par la SMSP avec son partenaire Falconbridge. L'objectif de construction d'une unité de traitement de nickel poursuivi par la SMSP depuis son rachat par la SOFINOR butait jusque là contre la faiblesse de son domaine minier, insuffisant pour alimenter une usine.

L'accord de Bercy fixe les termes de l'échange des droits miniers entre la SMSP et la SLN pour le massif de Poum et le massif de Koniambo. Le 4 décembre 1998 les 7 concessions détenues par la Société Cominc (filiale de la SMSP) sur le massif de Poum passent à la SAS Poum (créée par le protocole d'accord) et les 49 concessions détenues par la SLN sur le massif du Koniambo passe à la SAS Koniambo (créée par le protocole d'accord).

La SAS Poum détiendra les concessions de Poum de 1998 jusqu'en 2005. La SMSP poursuit l'exploitation pendant ce temps sur la Spur R et la Plaine F (Hl Ni 16 sur la carte) avec l'accord de la SLN sous contrat de tâcheronnage avec la SAS Poum. Dans l'accord il est prévu que la SMSP réduirait progressivement l'exploitation du minerai à Poum pour l'arrêter complètement le 31. janvier 2002. Cet accord comporte une compensation à verser à la SLN, qui est basée sur la quantité de Nickel contenu dans le minerai exporté.

L'arrêt de l'exploitation minière engendrera des troubles sociaux au sein de la population de Titch ; la SLN avait programmé de rouvrir le site seulement en 2018. Le site minier de Tiebaghi a été bloqué. La SLN et la SMSP décident alors de modifier le protocole de l'accord (accords de Malabou, 2002). La SMSP va dès lors exploiter les gisements Plaine A et Plaine F.

La SLN et la SMSP conviennent de rédiger un avenant au protocole d'accord afin de permettre une poursuite d'activité minière sur le domaine minier de la SMSP. Elle a dès lors le droit d'exploitation de 400 kTH (milliers de tonnes humides) sur 2 ans et doit verser une indemnisation à la SLN (titres miniers sur le domaine Kombwi N'Goye au sud du pays) et communiquer à la SLN les résultats des travaux de prospection.

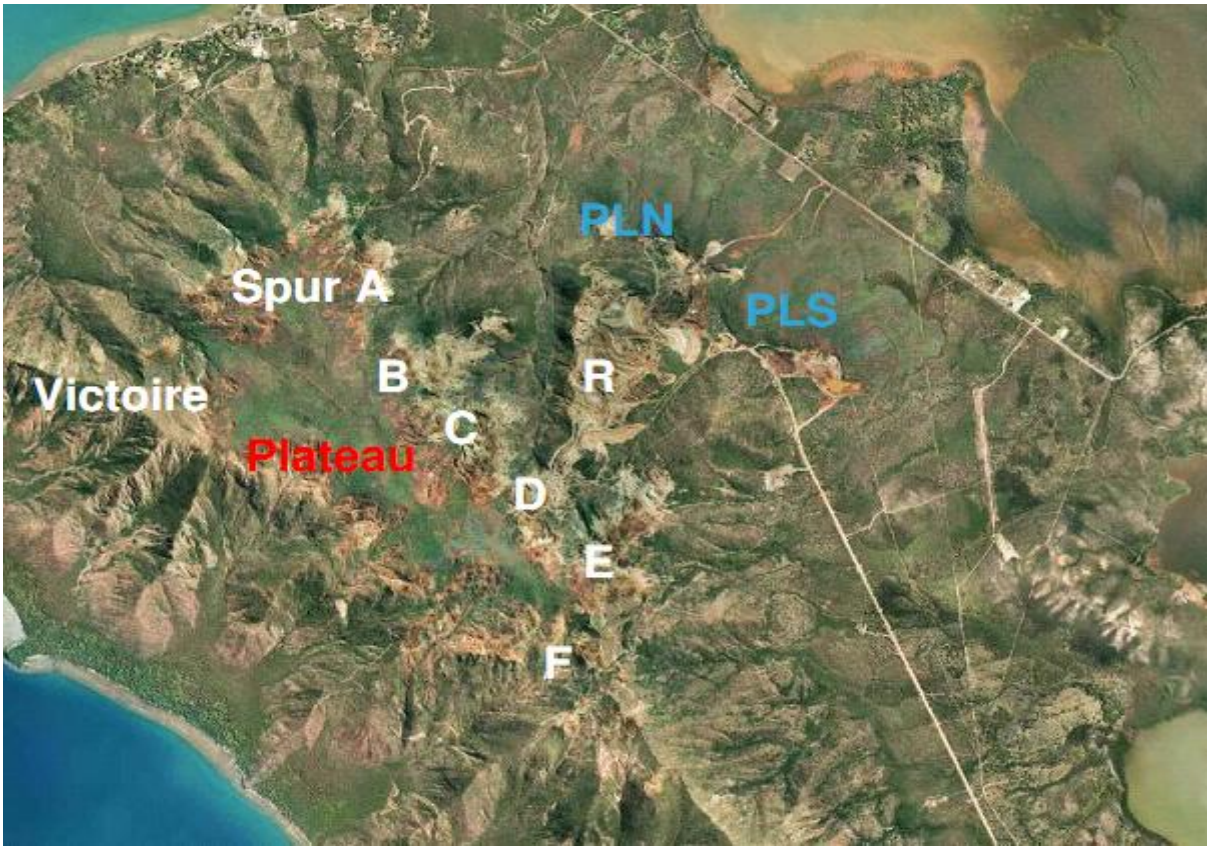

(Les lieux d'exploitation, SLN 2012)

Sous-traitants

Aujourd'hui seule la plaine est exploitée, avec 10 employés permanents de la SLN (4 administratifs et 6 chauffeurs de camions).

La Sonarep est chargée de charger les bateaux (un à deux bateaux par an uniquement). Cette société a été créée avec l'aide de la Sofinor et de la SMSP pour reprendre le tâcheronnage après le départ de la SMSP en 1998. C'est une entreprise d'actionnariat populaire (avec un capital social de 9 240 000 XPF, soit 4 620 actions à 2 000 XPF chacune). Jusqu'en 2011 la Sofinor tenait encore la majorité de l'entreprise, mais avec l'acquisition de 16% de parts supplémentaires, le GDPL Boubopa est devenu l'actionnaire majoritaire.

Aujourd'hui le GDPL Boupoba détient 42 % des actions, la Sofinor 34 % et d'autres particuliers 24 %. Plusieurs fois j'ai entendu l'opinion selon laquelle il s'agissait en fait d'un « putsch » du clan Boaouva, l'ancien directeur de la Sonarep (Alphonse Dayé) ayant dû laisser sa place en 2012 à Narcisse Boaouva.

La Sonarep travaille majoritairement sur d'autres mines du pays ; elle a dégagé un bénéfice d'environ 52 millions XPF en 2010 et de 26 millions XPF en 2011. Elle reverse un dividende de 1 500 XPF par action chaque année (cela représente un dividende énorme de 70% !). Elle est en négociation avec la SLN et voulait jusqu'à récemment l'amodiation du massif, et donc sortir du tâcheronnage. Elle a récemment changé d'avis (début 2012) et ne revendique plus l'amodiation aujourd'hui.

En outre la Société Nickel Poum (SNP) a été engagée comme sous-traitant pour l'aménagement de la verse Fabrice. Il ne s'agit donc pas d'un travail d'exploitation minière. La verse Fabrice était utilisée comme aire de stockage de résidus miniers (stériles) par la SMSP. Pendant les grandes pluies en 2008/2009, ces stockages se sont écroulés et se sont dispersés dans le lagon. Comme la SLN détient à présent les concessions, elle est obligée de payer pour la réparation de la verse Fabrice.

Le sous-traitant engagé pour ce travail, la SNP (seulement 100 000 CFP de capital) fait travailler elle-même uniquement des sous-traitants. 12 personnes en tout sont employées sur la verse, réparties dans 7 entreprises, parfois simplement une personne possédant un camion. Cela veut aussi dire que la SNP travaille avec un bénéfice d'entre 10 et 16 % seulement. Par exemple si la SLN paie 13 157 XPF par l'heure pour un camion de 30 t, la Nickel Poum va payer 11 500 XPF à son sous-traitant, captant un bénéfice de 12,59 % seulement.

La SLN est en ce moment en négociation avec ses deux sous-traitants principaux à Poum, la Sonarep et la SNP, pour envisager le tâcheronnage au plus tôt, sans doute à partir de 2013.

Cela représenterait le double de l'exploitation actuelle (donc 4 bateau par ans, au lieu de maximum deux actuellement).

Il y a trois autres sous-traitants permanents de la SLN : Caltrac et VHP, comme entreprises internationales/nationales, employant deux et trois personnes, et la Geo Poum, entreprise locale employant trois personnes.

L'ensemble du site minier de Poum représente actuellement une exploitation de deux bateaux par ans et d'une trentaine de salariés au maximum.

Perception de la mine

Un des objets des interviews en juillet 2012 était de voir comment la population locale percevait la mine en prenant en compte le contexte spatial.

Il s'avère que les populations les plus éloignées de la mine ont en général une perception plus négative que les populations les plus proches. Dans ce cas, l'aspect environnemental domine. Cela s'explique surtout par la dépendance à la pêche des gens qui ne travaillent pas à la mine. Autrement dit, la mine représente surtout un atout économique pour la population de Titch. Evidemment, la mine est plutôt bien vue par les gens qui y ont du travail. Les effets sur l'environnement ne sont presque jamais prioritaires dans ce cas-là.

Surtout, pour la grande majorité de la population de Titch, la mine est vue comme le seul atout possible pour le développement économique de la région, en particulier dans la mesure où les projets d'amener l'usine du nord à Tiebaghi ou même à Poum et d'augmenter l'exploitation du massif de Poum ont échoué. Les gens se sentent aujourd'hui abandonnés et isolés par le développement économique du Nord. Avec la cession des titres miniers à la SLN, qui n'a pour l'instant pas du tout besoin des minerais très acide de la mine de Poum, la population a perdu espoir dans le développement minier du nord et dans la SMSP comme porteur du développement.

C'est dans cette perspective qu'on peut comprendre les propos de Narcisse Boaouva (1er adjoint mairie, directeur Sonarep) :

> *« M. Dang sait utiliser les kanaks »*
>
> *« La Sonarep est la Sofinor de Poum ».*

André Dang, en tant que PDG de la SMSP, a participé à l'établissement de l'accord de Bercy. Les citations correspondent, d'après ce que j'ai pu entendre durant mon enquête, à un avis largement partagé au sein de la tribu de Titch, peut être même à l'échelon du district de Nénemas.

Perspectives

Il existe un projet d'exploiter le massif de Poum, à grande échelle, qui emploierait environ 140 employés. Ce projet, initialement prévu pour 2014, a été reporté jusqu'en 2019/2020.

Le minerai de Poum a minerais très acides et doit donc être mélangé avec d'autres minerais pour l'usine de Doniambo. Or selon les calculs de la SLN, ses hauts-fourneaux n'auraient pas besoin de ce minerai acide avant 2019.

Conclusion

L'objet de mon stage et de ce rapport était de donner des informations sur la situation foncière et les systèmes d'activité de la population, ainsi que sur leurs attentes et participations dans l'activité minière à Poum, en ce qui concerne principalement le village de Poum et la tribu de Titch.

La situation foncière à Poum Village et Titch est caractérisée par un conflit coutumier qui touche le village et un conflit économique concernant l'îlot Moauc. Cette situation est ancienne mais semble s'être aggravée récemment (à cause du conflit économique).

La commune de Poum est une commune pauvre. Beaucoup d'individus résident à Poum mais travaillent dans d'autres communes. Les populations du nord et des îles dépendent pour beaucoup de la pêche.

Les attentes face à l'activité minière varient selon l'éloignement et la participation de la population. Pour les résidents du nord de la commune, qui dépendent de la pêche, la question environnementale est primordiale, tandis que les populations de Titch, profitants des retombées de la mine, voient dans celle-ci un atout économique pour la commune.

A l'avenir, il serait intéressant d'étudier l'évolution de la sous-traitance à Poum, car pour 2013, la mine Spur devrait être exploitée par un sous-traitant. Au niveau économique il sera également important de voir comment se développe le village de Poum après l'ouverture de la station d'essence, de l'épicerie et de la quincaillerie. La relance des rotations de paquebots risque en revanche de prendre encore du temps.

Sources

Références bibliographiques

ADRAF, 2011, *Commune de Poum – Etude foncière*, Nouméa.
Berthoud, T., 1980, « Espace foncier traditionnel en Nouvelle Calédonie », Enquête foncière, Paris : ORSTOM.
Carnuccini, Anne-Sophie, et Guillaud, Dominique, 1999, « Les fumées de l'usine ; un projet métallurgique à l'appui du rééquilibrage », in David, Gilbert, Guillaud, Dominique, et Pillon, Patrick, (dir.), *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997*, Société des Océanistes- ORSTOM, pp. 83-99.
GIE Océanide, 2007/08, *Gestion participative du milieu lagunaire et récifal dans la Zone Côtière Nord*, Nouméa.
ISEE 2008, *Poum*.
Journal Officiel de la Nouvelle Calédonie, 1894, 1895, 1901, 1911, 1913, 1916, 1917.

Carton 37W69 Poum Lafleur, Fonds SLN, Archives territoriales de la Nouvelle Calédonie.

http://www.isee.nc
http://www.georep.nc

Interlocuteurs

Institutions

Mairie	Henriette Hmae	Maire de Poum	Poum
	Narcisse Boaouva*	1e adjoint	Poum
	Rony Phalom*	3e adjoint	Poum
ADRAF Antenne Koné	Théotym Digoué	Responsable Antenne Koné	Koné
	Georges Mayer		Koné
OGAF	Pierre Migot	Directeur de l'OGAF Poum	Poum
	Bob Boaouva	Secrétaire - comptable de l'OGAF de Poum	Poum
	Georgyh Porou	Animateur communal de Poum	Poum
IAC	Stephane Guyard		Pouembout

Coutumiers

District	Alphonse Daye*	Président du district de Nénemas	Nénemas
	Jean-Paul Tidjine	Grand chef de Nénemas	Poum
	Ayme Theain Hiouen	Porte parole chefferie Aonvas	Arama
Tribus	Louis Boaouva	Petit chef de Titch	Titch
	Emmanuel Dayé	Petit chef de Yenghebane	Yenghebane
	Tchegou Tidjine	Petit chef de Yandé	Poum

Entreprises

SLN	Isabelle Laurec	Responsable Tacherons Nord	Poum

	Laurent Cases	Chef de chantier mine de Poum	Poum
Sonarep	Narcisse Boaouva	Directeur conseil d'administration	Poum
	Jean Paul Pindon	Directeur technique	Poum
	Rony Phalom	Membre conseil d'administration	Poum
Nickel Poum	Noel Boaouva	Directeur Gérants	Poum
		Secrétaire	Poum
Geo Poum	Steven Coguled	Chef d'entreprise	Poum
	Georges Tidjine	Géologue	Poum

Autre

Gite de Poingam	Jean Broudissou	Gérant	Poingam
Gite de Golone	Jean Pierre Serafin	Propriétaire	Golone
Particulier	Denis Monnerie	Anthropologue Université de Straßbourg	Arama
	Jean Jaques Tidjine	Educateur Internat de Koumac	Poum
	Lina Porou		Boatpass

Le programme GOUVERNANCE MINIERE

Le secteur minier est structurant pour l'histoire longue de la Nouvelle-Calédonie. En termes économiques, le nickel est actuellement la seconde ressource du territoire après les transferts financiers de l'Etat français. Le nickel est enfin à l'origine d'entreprises et de fortunes qui ont structuré le paysage sociopolitique et économique du pays. La comparaison que ce projet propose est centrée sur l'étude localisée de « sites minier ». Il s'agit d'identifier les acteurs et les institutions directement ou indirectement concernés par l'enjeu minier à cet échelon et dont les interactions définissent « l'arène minière locale ».

Ce programme décrit et analyse les fonctions et stratégies locales des opérateurs miniers, les réponses individuelles et/ou collectives des acteurs concernés localement ainsi que les effets de ces interactions sur les relations de classe, de genre et d'ethnicité, ainsi qu'en termes spatiaux, sur les sites concernés. On fera ici l'hypothèse que les fonctions des industries minières vont au-delà de la seule dimension économique pour embrasser, de manière variable selon les sites et les époques, les questions d'aménagement, d'infrastructure, d'environnement et de politique locale. De ce point de vue, la gouvernance de l'entreprise interagit et parfois se mêle avec les modes de gouvernance locale.

Au-delà de l'échelon local, l'enjeu minier relève d'une politique sectorielle et globale (fiscale, économique, de développement, etc.) qui constitue le cadre global dans lequel s'inscrit la comparaison. Ces dispositifs de gouvernance au niveau territorial seront aussi décrits et analysés, et les accords et arrangements (bilatéraux, localisés, ou plus larges) négociés entre communautés locales et opérateurs miniers seront confrontés à ce cadre d'analyse et insérés dans une comparaison plus large, internationale.

C'est ce jeu d'influences réciproques, faites de conflits, de négociations et d'accords, et aussi d'interactions entre échelles et arènes, au fondement de la production de la politique minière, que l'équipe de ce projet explore et analyse, dans une perspective historique, spatiale et comparative, et un double objectif, de production scientifique et d'alimentation de la réflexion des opérateurs miniers et des décideurs politiques.

Les sites retenus sont : Goro, Doniambo, Thio, Canala, Koniambo et Tiébaghi. Ils ont été choisis car ils sont structurants à la fois en termes d'actualité du développement de la Nouvelle-Calédonie et du point de vue l'histoire minière, et les différences de leurs trajectoires et de leurs insertions dans le paysage local permet d'envisager une comparaison productive et pertinente.

La proposition de recherche engage trois équipes néo-calédoniennes (CNEP/UNC, IAC, IRD), deux équipes françaises (IRIS, CIRAD), et deux collaboration internationales avec l'Université de Melbourne (Australie) et Rutgers, l'Université du New Jersey (USA).

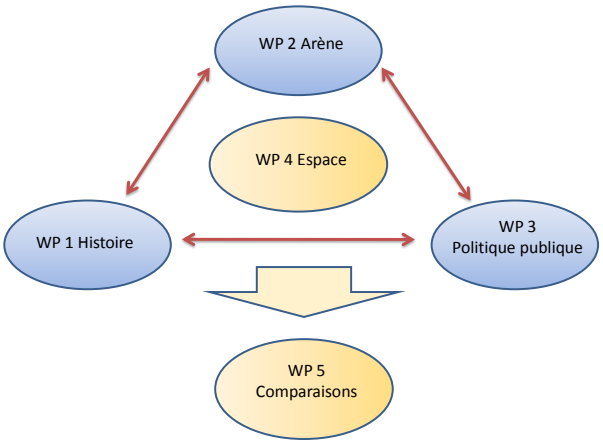

Le programme « Gouvernance minière » est coordonné par Bernard Rigo, Professeur en langues et cultures océaniennes, UNC, bernarigo@yahoo.fr, Tél : +687 265852 (bur), +687 752700 (mobile)